

Inscription Master Biologie-Santé

Année universitaire 2018-2019

Les inscriptions se dérouleront sur rendez-vous le **jeudi 6, vendredi 7, lundi 10 et mardi 11 Septembre** simultanément dans les **bureaux 109 et 218** de la scolarité.

La prise de RV sera possible à partir de mercredi 5 septembre à midi.

Procédure à suivre pour vous inscrire :

- 1- Prendre rendez-vous sur l'application Dorévo (Cf rubrique « inscription » du site web de la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers).
- 2- Remplir impérativement la fiche de renseignements à télécharger et préparer les pièces demandées
- 3- Vous rendre au service de la scolarité à votre heure de rendez-vous, bureaux 109 ou 218, munis des pièces jointes suivantes :

Si votre inscription principale (médecine, pharmacie, maïeutique) a déjà été réalisée :

- Fiche de renseignements dûment complétée.
- Règlement 159€ ou notification de bourse

Si votre inscription principale n'a pas encore été réalisée :

- Fiche de renseignements dûment complétée.
- Attestation de paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).
- Imprimé "[Autorisation - Droit à l'image](#)" [PDF - 44 Ko].
- Boursier : notification conditionnelle ou définitive d'attribution des bourses du CROUS.
- Sportif de haut niveau : 'attestation de sportif de haut niveau + justificatif d'inscription au Pôle ou CREF.
- Étudiant en situation de handicap : document attestant du handicap.
- Règlement 159€ pour les non boursiers

Possibilité d'établir une procuration pour inscrire une autre étudiant(e). Se munir de tous les documents nécessaires et d'une procuration sur papier libre datée et signée autorisant nominativement la personne à procéder à l'inscription au Master 1 Biologie Santé. Joindre une copie de la pièce d'identité.